



Industrie
Canada

Industry
Canada

Participation de l'industrie canadienne au Programme d'avions de combat interarmées F-35

Automne 2013

Table des matières

Message du Ministre	3
Participation de l'industrie canadienne au Programme d'avions de combat interarmées F-35	4
A. But	4
B. Comment les valeurs de la participation de l'industrie canadienne à l'ACI F-35 sont déterminées	4
C. Résultats de la participation de l'industrie canadienne à la production de l'ACI F-35	5
1. <i>Contrats</i>	5
2. <i>Possibilités déterminées</i>	5
3. <i>Somme des contrats et des possibilités déterminées à l'été 2013</i>	7
4. <i>Perspectives d'avenir en ce qui a trait à la participation de l'industrie</i>	7
D. Conclusion	9

Message du Ministre

La participation du Canada à titre de partenaire aux termes du Programme d'avions de combat interarmées (ACI) crée d'importantes occasions pour le secteur de l'aérospatiale et de la défense. Dans le cadre de sa réponse au chapitre 2 du Rapport du vérificateur général du Canada du printemps de 2012, le gouvernement du Canada présente des mises à jour au Parlement sur les retombées industrielles liées à la participation du Canada au Programme d'avions de combat interarmées F-35.

Industrie Canada a déposé le premier rapport au Parlement en décembre 2012. Le rapport visait à accroître la transparence de la participation de l'industrie au F-35 en fournissant du contexte sur les possibilités offertes par le Canada dans le cadre du programme ACI, tout en établissant la ligne de référence pour les rapports ultérieurs. Le deuxième rapport a été déposé devant le Parlement au printemps de 2013 et contenait les chiffres les plus récents reçus des entrepreneurs principaux à l'hiver 2012-2013.

Le rapport actuel fournit des renseignements précis en temps opportun sur les possibilités de travail offertes aux entreprises canadiennes au Canada, et obtenues par ces dernières. Il tient compte des chiffres les plus récents reçus des entrepreneurs principaux au cours de l'été de 2013, et validés par ces derniers. Les représentants d'Industrie Canada ont collaboré avec le Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs à la préparation de ce rapport. Ce dernier a été approuvé par le Comité de gouvernance des sous-ministres.

Le gouvernement Harper est déterminé à suivre un processus transparent et rigoureux pour remplacer sa flotte de CF-18 et à optimiser l'utilisation de l'argent des contribuables canadiens. L'évaluation des options pour remplacer la flotte des CF-18 du Canada est un élément clé du [Plan à sept volets](#) du gouvernement du Canada.

En tant que ministre de l'Industrie, j'apprécie l'occasion qui m'est donnée d'offrir au Parlement et aux Canadiens de l'information à jour sur les retombées industrielles de la participation du Canada au Programme d'avions de combat interarmées F-35. À mesure que nous remplaçons les avions de combat du Canada, notre gouvernement maintient non seulement son appui de longue date à nos forces armées, mais il investit aussi directement dans l'économie canadienne et crée des emplois spécialisés pour les travailleurs canadiens.

James Moore
Ministre de l'Industrie

Participation de l'industrie canadienne au Programme d'avions de combat interarmées F-35

A. But

Diffusé le 3 avril 2012, le *Rapport du printemps 2012 du vérificateur général* (le Rapport) contenait un chapitre intitulé *Le remplacement des avions de combat du Canada*. En réponse au rapport du vérificateur général, le gouvernement du Canada a diffusé un plan en sept points, selon lequel Industrie Canada continuera de trouver des opportunités pour que l'industrie canadienne participe à la chaîne d'approvisionnement mondiale des F-35, et présentera des mises à jour au Parlement pour lui expliquer les retombées.

En décembre 2012, le gouvernement du Canada a déposé un rapport au Parlement sur la participation de l'industrie canadienne au Programme d'ACI F-35 : [Participation de l'industrie canadienne au Programme d'avions de combat interarmées F-35](#). En plus de donner des renseignements contextuels sur la participation de l'industrie canadienne au Programme d'ACI F-35, ce rapport contient de l'information à jour sur les possibilités de travail offertes aux entreprises canadiennes, et obtenues par ces dernières, dans le cadre du Programme d'ACI F-35. Ayant établi la base pour les rapports futurs en décembre 2012, le gouvernement du Canada a continué de fournir des mises à jour au Parlement, avec le deuxième rapport sur la [Participation de l'industrie canadienne au Programme d'avions de combat interarmées F-35](#) au printemps 2013. Le présent rapport renferme une mise à jour des renseignements les plus récents sur les possibilités de travail liées au Programme, exposées par les entrepreneurs principaux dans leurs mises à jour de l'été 2013.

B. Comment les valeurs de la participation de l'industrie canadienne à l'ACI F-35 sont déterminées

Les renseignements contenus dans le présent rapport reposent sur les données fournies à Industrie Canada deux fois par année dans les rapports de Lockheed Martin et Pratt & Whitney – les deux entrepreneurs principaux de l'ACI F-35. Ces rapports semestriels contiennent des détails sur l'activité industrielle relative à l'ACI F-35 en cours, ou qui sera offerte, au Canada. Ils renferment des données sur les travaux des fournisseurs des entrepreneurs principaux, ainsi que des données sur les travaux offerts aux entreprises canadiennes par l'intermédiaire des grands fournisseurs des entrepreneurs principaux.

Lorsqu'Industrie Canada reçoit les rapports, il revoit l'information avec les entrepreneurs principaux et demande des précisions, au besoin, par l'entremise d'une correspondance soutenue. Industrie Canada rencontre aussi régulièrement bon nombre de grands fournisseurs des entrepreneurs principaux de l'ACI F-35, ainsi que les entreprises canadiennes exécutant des travaux liés au F-35, et profite de ces occasions pour valider les données qui sont présentées dans les rapports des entrepreneurs principaux.

L'information communiquée par les entrepreneurs principaux est de nature délicate sur le plan commercial. Ainsi, bien que le gouvernement du Canada puisse communiquer

publiquement le montant des possibilités et des marchés, il ne peut diffuser de renseignements détaillés sur les possibilités et les marchés individuels, ou sur les valeurs associées au plan de participation industrielle d'un seul entrepreneur principal. En agissant de la sorte, il enfreindrait les conditions des protocoles d'entente sur la participation de l'industrie et pourrait affaiblir la position concurrentielle des entreprises au Canada.

Aux fins du présent rapport, les « possibilités » offertes aux entreprises au Canada sont classées dans les catégories suivantes :

- **Contrats** : bons de commande signés et exécutés en vue des travaux de développement ou de production associés aux avions et aux systèmes connexes commandés par les pays partenaires à ce jour;
- **Possibilités déterminées** : l'élargissement des travaux confiés à contrat, ou des nouveaux travaux que les entrepreneurs principaux ont décidé de soumettre à des appels d'offres d'entreprises du Canada, mais pour lesquels aucun contrat n'a encore été signé.

C. Résultats de la participation de l'industrie canadienne à la production de l'ACI F-35

1. Contrats

À ce jour, les entreprises canadiennes ont participé aux phases de conception/développement et de production initiale du Programme d'ACI F-35. Selon les mises à jour de l'été 2013, trente-deux (32) entreprises ont des contrats en cours. Ce nombre devrait varier à mesure que certains contrats prennent fin et que d'autres sont ajoutés. Les entreprises canadiennes ont obtenu des contrats d'une valeur de 504 millions de dollars américains, ce qui représente 16 millions de dollars américains de plus que les résultats indiqués dans le rapport du printemps 2013. Ces travaux sont effectués dans de nombreux sous-secteurs de l'aérospatiale, notamment la cellule, la propulsion, l'outillage, les logiciels et les systèmes de mission, auxquels notre industrie n'aurait pas eu accès si le Canada n'était pas un partenaire du Programme d'ACI F-35.

Tableau 1 : Contrats à l'été 2013

	Valeurs en milliards de dollars américains
Somme des contrats	0,504 \$

2. Possibilités déterminées

En plus de rendre compte de la valeur des contrats, les entrepreneurs principaux font également état des travaux cernés pour lesquels les entreprises canadiennes pourront soumissionner, selon le nombre d'avions achetés par les pays partenaires, que l'on estime actuellement à 3 100. Cela comprend des possibilités liées à la prolongation des contrats de production existants, ainsi que de nouvelles possibilités qui n'ont pas encore été offertes dans le cadre de concours. Afin d'obtenir la prolongation des contrats

existants, les entreprises doivent continuer de démontrer leur capacité à offrir le meilleur rapport qualité-prix, soit « des technologies concurrentielles à des prix concurrentiels », tout au long de la phase de production d'avions. La possibilité qu'une entreprise obtienne une prolongation de contrat dépend également du type de travail qu'elle effectue. Certaines entreprises canadiennes ont un avantage décisif dans leur domaine de travail (par exemple, une capacité unique ou le contrôle d'une propriété intellectuelle essentielle), ce qui augmente leur chance d'obtenir une prolongation de contrat. Pour les autres contrats, les entreprises auront plus de difficulté à obtenir une prolongation, puisqu'il y a un nombre plus élevé de concurrents. Tant que les entreprises continuent à démontrer qu'elles offrent le meilleur rapport qualité-prix et qu'elles demeurent concurrentielles, la prolongation des contrats de production est actuellement estimée jusqu'à 8,261 milliards de dollars américains.

En plus de la poursuite des travaux associés aux contrats existants, les entreprises canadiennes auront l'occasion de présenter des soumissions pour des travaux de production et de soutien supplémentaires (à mesure que le rythme de production d'avions du Programme s'intensifiera et qu'une chaîne d'approvisionnement plus vaste sera nécessaire).

Tableau 2 : Possibilités déterminées à l'été 2013

Phase	Valeurs en milliards de dollars américains
Production et soutien	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Prolongation des contrats de production, en supposant que les entreprises remportent les concours connexes 	8,261 \$
<ul style="list-style-type: none"> ○ Autres possibilités déterminées en matière de production et de soutien 	1,168 \$
Somme des possibilités déterminées	9,429 \$

Lockheed Martin et ses fournisseurs clés ont changé récemment l'année de référence pour les rapports de PI, de 2002 à 2012, pour s'aligner sur l'année de référence des rapports d'information financière du bureau de programme conjoint de l'ACI. La valeur future de la PI est maintenant établie en dollars de 2012, plutôt qu'en dollars de 2002.

Parallèlement, pour produire des rapports plus exacts de la valeur de la PI, Lockheed Martin a ajusté les possibilités déterminées pour qu'elles reflètent le profil d'achat actuel du partenaire de 2012 de l'avion de combat interarmées, qui comprend l'acquisition de l'appareil dans les années ultérieures comparativement au profil d'achat original. Même si l'impact de la modification de l'année de référence de la PI, pour l'établir à 2012, est négligeable, l'ajustement du profil d'achat a eu une incidence à la hausse sur la PI vu que la valeur nominale du travail accompli au cours des années ultérieures est plus élevée (en raison de l'inflation). Pratt & Whitney devrait apporter des changements similaires à leurs valeurs de la PI à temps pour la prochaine mise à jour de la PI.

3. Somme des contrats et des possibilités déterminées à l'été 2013

D'après les derniers rapports reçus des entrepreneurs principaux pendant l'été 2013, la valeur des contrats et des possibilités déterminées pour les entreprises canadiennes pourraient atteindre 9,933 milliards de dollars américains, soit une augmentation de 181 millions de dollars américains comparativement au rapport du printemps 2013.

Tableau 3 : Contrats et possibilités déterminées à l'été 2013

Catégorie	Valeurs en milliards de dollars américains
Contrats	0,504 \$
Possibilités déterminées	9,429 \$
Somme des contrats et des possibilités déterminées	9,933 \$

Toutes les nouvelles possibilités, qu'elles soient liées à la production ou au soutien, seront communiquées au gouvernement du Canada par les entrepreneurs principaux à mesure qu'elles se présenteront.

Toutefois, à court terme, il convient de noter que la valeur des possibilités pourrait baisser un peu ou demeurer aux niveaux actuels. Cela est dû au fait que les entreprises canadiennes, conformément au modèle du meilleur rapport qualité-prix du Programme, ne réussiront pas à saisir toutes les possibilités déterminées actuelles. Parallèlement, on a déjà trouvé des fournisseurs pour satisfaire aux exigences du Programme et au taux de production actuel, et on procède toujours à l'élaboration des exigences en matière de soutien. Le taux de production ne devrait pas augmenter avant 2017-2018. Par conséquent, il est peu probable qu'un afflux de nouvelles possibilités puisse compenser pour celles qui ont été perdues aux mains d'autres soumissionnaires.

Comme il est difficile de prévoir la proportion de possibilités déterminées qui seront obtenues par les entreprises canadiennes, ou l'ampleur des possibilités supplémentaires indéterminées, une prévision globale de la valeur finale des travaux qui seront obtenus par les entreprises canadiennes (ou même un éventail des résultats possibles) ne peut être faite de façon fiable pour le moment.

4. Perspectives d'avenir en ce qui a trait à la participation de l'industrie

Fondamentalement, lorsque des possibilités de concurrence sont offertes, le montant et le nombre des contrats obtenus dépendront du succès des entreprises canadiennes dans les processus concurrentiels. Comme c'est le cas jusqu'à maintenant, et parce que le Programme se fonde sur le concept du meilleur rapport qualité-prix, les entreprises canadiennes ne réussiront pas à saisir toutes les possibilités offertes.

Qui plus est, les prévisions relatives à la valeur future sont fondées sur la production de la flotte prévue des pays partenaires, qui devrait s'établir à 3 100 avions. Tout changement important relativement au nombre d'avions acquis par les pays partenaires pourrait influencer sur ces prévisions. Par ailleurs, les acquisitions d'ACI F-35 par des non-partenaires, par

exemple Israël et le Japon, pourraient influencer sur la quantité de travail obtenue par les entreprises canadiennes, étant donné que ces acquisitions et la participation industrielle connexe ne sont pas comprises dans l'estimation de 3 100 avions.

Parallèlement, les entrepreneurs principaux et leurs grands fournisseurs auront peut-être à apporter des changements à leurs chaînes d'approvisionnement à mesure que les taux de production augmentent, ce qui pourrait influencer sur la quantité de travail disponible pour les entreprises canadiennes. À court terme, avant l'augmentation des taux de production, il est peu probable de voir une augmentation substantielle des contrats.

Toutefois, à long terme, il pourrait y avoir d'autres possibilités de développement en vue de mettre à niveau la technologie de l'avion. Ces travaux représenteraient des possibilités supplémentaires qui ne sont pas actuellement prises en compte dans les données envoyées à Industrie Canada par les entrepreneurs principaux.

Enfin, des possibilités de soutien seront offertes à mesure que les besoins mondiaux et nationaux en matière d'entretien et de formation sont définis plus clairement. À cette étape-ci du Programme, la planification du soutien est toujours en cours, et une possibilité de soutien a été déterminée pour les entreprises canadiennes en date du rapport de l'été 2013. Toutefois, pendant la durée du Programme, d'importantes possibilités seront offertes dans des domaines comme l'entretien des moteurs et des cellules, la réparation de composants et la formation des pilotes et des spécialistes de la maintenance. Les entreprises canadiennes auront l'occasion de soumissionner en vue d'obtenir des travaux, non seulement pour le soutien de la flotte nationale, mais également de la flotte mondiale.

Ensemble, ces facteurs indiquent clairement que la valeur des contrats et des possibilités offertes variera au fil du temps. Cela étant dit, les observations générales suivantes peuvent être faites :

- Depuis le rapport du printemps 2013, en se fondant sur les chiffres de l'été 2013, la valeur des contrats a augmenté de 16 millions de dollars américains pour atteindre 504 millions de dollars américains. À court terme, la production d'avions se poursuivra à un rythme régulier d'environ 32 avions par année, et, si les entreprises canadiennes continuent de démontrer qu'elles offrent le meilleur rapport qualité-prix, il est raisonnable de s'attendre à ce que la valeur des contrats continue d'augmenter tandis que, comme il a été mentionné auparavant, on s'attend à ce que la valeur des possibilités demeure stable ou connaisse une légère baisse.
- Une fois que le Programme aura atteint une production à grande cadence (c.-à-d. plus élevée), les entreprises canadiennes devraient tirer profit du nombre de commandes d'achat et de contrats proportionnellement plus élevé allant de pair avec ce taux de production supérieur, tant qu'elles continueront de démontrer qu'elles offrent le meilleur rapport qualité-prix.
- Après 2020, on s'attend à ce que les entreprises canadiennes puissent également tirer profit de contrats de soutien, puisque la flotte des partenaires sera importante, tant en Amérique du Nord qu'à l'échelle mondiale, et qu'elle nécessitera des travaux d'entretien et de réparation, ainsi que de la formation.

D. Conclusion

Toute décision relative à l'acquisition d'un avion de chasse pour remplacer le CF-18 sera principalement motivée par les besoins opérationnels des Forces canadiennes. Il faudra veiller à ce que les Canadiens tirent le meilleur parti possible d'une acquisition, et l'optimisation des possibilités industrielles jouera un rôle important à cet égard. Cependant, il s'agit d'un des nombreux éléments pris en compte lors de la prise des décisions en matière d'acquisition.

La participation du Canada au Programme d'ACI F-35 a offert aux entreprises canadiennes la possibilité de livrer concurrence en vue d'obtenir des contrats de conception/développement, de production et de soutien pour les avions F-35 et les systèmes connexes. En conséquence, les entreprises canadiennes ont obtenu des contrats d'une valeur de 504 millions de dollars américains. Si le gouvernement du Canada décide d'acquérir le F-35 dans le cadre du partenariat du Programme d'ACI F-35, les entreprises canadiennes seront en mesure de poursuivre les travaux contractuels actuels et pourront continuer de soumissionner en vue d'obtenir des travaux supplémentaires de production, de soutien et de développement subséquent au cours des prochaines décennies.

Par l'entremise du Secrétariat national d'approvisionnement en chasseurs, Industrie Canada continuera de travailler avec d'autres partenaires fédéraux afin de respecter les engagements présentés dans la réponse du gouvernement du Canada au chapitre 2 du *Rapport du printemps 2012 du vérificateur général du Canada*.